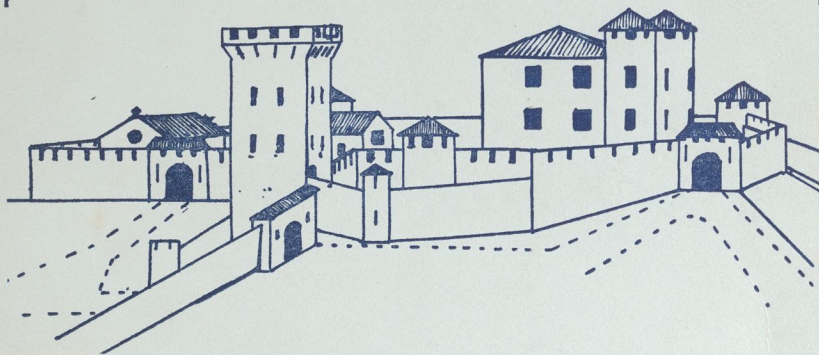


R

Jean FAVRE

LE BRAVE BRISON

1619-1628



Imprimerie M. LECONTE

98, Cours Lieutaud - Marseille

1961

ERRATUM

- Page 5 - Colonne 2 : au lieu de huguenots, lire huguenotes.
- » 25 - Colonne 2 : au lieu de prépare, lire préparent.
 - » 30 - Note 2 : au lieu de Commentaiées, lire Commentaires.
 - » 129 - Colonne 2 : au lieu de « le fort est ancien, mais non château », lire « le fort est ancien, mais non le château ».
 - » 133 - Figure 44, légende : Modifier les n^{os} 7 et 20 ainsi qu'il suit :
n^o 7, emplacement d'un bâtiment annexe, écurie ou commun, dont il reste une vieille porte actuellement en sous-sol, et tour de la Colière, position déterminée par l'ordonnance du Duc de Ventadour du 10 janvier 1623.
n^o 20, tour du Foiral.
 - » 143 - Colonne 2 : supprimer la répétition du mot Colière.
 - » 147 - Colonne 2 : au lieu de compagne, lire campagne.
 - » 182 - Colonne 1 : au lieu de bestion, lire bastion.
 - » 183 - Colonne 1 : au lieu de charavon, lire charalon.

ERRATUM

- Page 5 - Colonne 2 : au lieu de *ingraves*, lire *ingens*, notes.
- 25 - Colonne 2 : au lieu de *tripare*, lire *triparent*.
- 30 - Note 2 : au lieu de *Commentaries*, lire *Commentaries*.
- 129 - Colonne 2 : au lieu de « le fort est ancien », mais non *château* ; lire « le fort est ancien », mais non *le château*.
- 133 - Figure 44 légende : *Modèles* les n° 7 et 30 ainsi qu'il suit :
n° 7, emplacement d'un bâtiment annexé à une tour, dont il reste une partie attenant au sous-sol, et tour de la Colère, position déterminée par l'ordonnance du Duc de Vendôme du 10 janvier 1633, n° 20, tour du Foyal.
- 143 - Colonne 2 : supprimer la répétition du mot *Colère*.
- 147 - Colonne 2 : au lieu de *compagne*, lire *campagne*.
- 182 - Colonne 1 : au lieu de *bestion*, lire *bastion*.
- 183 - Colonne 1 : au lieu de *charvaon*, lire *charvaon*.

3/314
6L
21 12 1956

JEAN FAVRE

HISTOIRE MILITAIRE VIVAROISE

LE BRAVE BRISON

1619 - 1628

avec 73 dessins ou croquis

1619 - 1628

avec 73 dessins ou croquis

88746

Éditions LECONTE
28, Cours Liebig
Marseille

h° 4n 27
88746

LE BRAVE BRISON

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

200 EXEMPLAIRES SUR PAPIER PUR FIL NUMÉROTÉS DE 1 A 200

EXEMPLAIRE N° 118

JEAN FAVRE

Avant - Propos

HISTOIRE MILITAIRE VIVAROISE

LE BRAVE BRISON

1619 - 1628

avec 73 dessins ou croquis

Editions LECONTE
98, Cours Lieutaud
MARSEILLE
1 9 6 1

JEAN FAVRE

HISTOIRE MILITAIRE VIVAROISE

ILLI
QUAE MIHI
DULCEM DOMUM
FECIT



Éditions LÉCONTE
98 Cours Liebert
Marseille
1 2 5 1

Avant - Propos

Si l'on veut comprendre l'évolution des guerres civiles du Vivarais sous le règne de Louis XIII, entre 1619 et 1629, suivre la lutte des deux partis, discerner les raisons pour lesquelles le parti royal finit par l'emporter, se rendre compte des opérations militaires qui lui donnent la victoire après dix ans de troubles, il est nécessaire d'éliminer tout d'abord les entreprises individuelles qui, des deux côtés, se rencontrent en très grand nombre. Ces entreprises qui, certainement, ne sont pas toutes parvenues à notre connaissance, sont dues à l'initiative de gouverneurs de places ou de châteaux, de seigneurs de toute importance, même de bourgeois, de villageois ou de paysans qui s'y trouvent portés soit par gloriole, soit par ambition, soit par l'appât du gain. C'est ce dernier motif qui, le plus souvent, détermine de telles actions car, dans cette période de guerres civiles, il est extrêmement tentant de fonder, de rétablir ou de grossir sa fortune par des pillages de places ou de châteaux, par des rançons de prisonniers, ou encore par des tributs ou péages extorqués aux marchands.

Toutes ces entreprises individuelles écartées, l'on remarque, entre 1619 et 1629, les épisodes suivants :

1° - La sédition de Privas et les sièges de son château qui donnent le signal de la reprise des guerres de religion en Vivarais (décembre 1619 à février 1621) ;

2° - La première campagne du Duc de Montmorency (mars et avril 1621), marquée par la prise de Villeneuve-de-Berg, par celles de Vals et de Vallon, prises qui sont facilitées par l'inaction de Châtillon et qui commencent à isoler Privas en coupant les communications directes entre les Boutières et le Languedoc ;

3° - Après le départ de Montmorency, le Duc de Ventadour demeure dans l'expectative, sans tenter aucune opération importante autre que le retrait de l'artillerie imprudemment laissée à Chomérac, artillerie repliée sur Rochemaure par Saint-Vincent-de-Barrès, en octobre 1621, pour éviter qu'elle ne tombe aux mains des protestants ;

4° - L'année suivante (mars 1622), en vue de permettre le ravitaillement de l'armée royale en Languedoc et avant de rejoindre le Roi devant Montpellier, le Duc de Lesdiguières s'empare des places huguenotes du Pouzin et de Baix dont les garnisons interrompaient la navigation sur le Rhône ;

5° - La pacification d'octobre 1622 est suivie d'une trêve de quelques années ; la deuxième prise d'armes, en janvier 1626, ne donne lieu en Vivarais qu'à la surprise du Pouzin par Brison ; la place est rachetée par Lesdiguières en juillet suivant, le Gouvernement ne pouvant tolérer que les réformés demeurent maîtres du Rhône.

Durant la troisième prise d'armes, qui débute en septembre 1627, se produisent successivement :

6° - L'intervention du Prince de Condé (décembre 1627), en marche de Lyon sur le Languedoc, qui dégage, en passant, ses communications des entraves qu'y apportaient les places protestantes vivaraises situées sur les bords du Rhône ;

7° - La campagne du Duc de Rohan (mars-avril 1628), riposte tardive aux opérations de Montmorency en 1621, de Lesdiguières en 1622 et de Condé en 1627 ;

8° - *La nouvelle offensive du Duc de Montmorency (mai-juin 1628), qui réussit à rejeter les huguenots loin du Rhône et à couper Privas de l'Uzège, en enlevant les trois places de Chomérac, du Pouzin et de Mirabel ;*

9° - *Enfin l'intervention décisive de Louis XIII et de Richelieu (avril-mai 1629), qui met un terme aux guerres de religion en Vivarais par l'anéantissement de la capitale réformée de la province et par la soumission des Boutières.*

Un épilogue à ces événements peut être formé par la révolte de Lestrangle en 1632, révolte sans aucun lien avec les guerres civiles précédentes, mais dans laquelle l'on retrouve plusieurs personnages vivarois qui ont joué un rôle entre 1619 et 1629.

Nous avons donné, en 1928, la relation des trois derniers épisodes dans « *Trois Campagnes en Vivarais* », dont une deuxième édition revue, corrigée et augmentée à la suite de nouvelles recherches, pourra peut-être paraître plus tard.

L'on trouvera dans le travail ci-après la relation des épisodes précédents, relation aussi complète que le permet l'état de notre documentation. Le Gouverneur protestant Joachim de Beaumont, sieur de Brison, ayant pris part aux premières opérations, en 1620 et 1621, ainsi qu'aux dernières, en 1626 et 1627, nous avons groupé ces récits sous son nom : LE BRAVE BRISON. Nous donnons une biographie de ce personnage comme lien entre les différents épisodes, lien d'autant plus convenable que la vie de ce gentilhomme est particulièrement intéressante à retracer. Le sieur de Brison est le type de ces « huguenots de parti » qui embrassaient la réforme pour en vivre et s'en enrichir, se faisant champion du protestantisme par profession, peut-on dire, ainsi que, de nos jours, d'autres politiciens se font défenseurs de la démocratie.

Si, pour les campagnes antérieures à 1628, la documentation écrite est à peu près aussi riche que pour les campagnes postérieures, il n'en est malheureusement pas de même pour la documentation iconographique. A ce point de vue, rien n'existe de comparable à la série de vues cavalières qui nous donnent l'aspect des places prises par Montmorency ou par Louis XIII en 1628 et 1629. L'on se trouve réduit : pour Privas, aux vues sommaires de Mérian et de Tassin ; pour Villeneuve-de-Berg, au dessin de Boyer du Parc ; pour le Pouzin, à la représentation du combat du 28 mars 1570 livré sous cette place, et pour Vals, Vallon et autres bourgs, à des conjectures.

Nous ne donnons aucune liste des sources de ce travail, nous réservant de joindre à la deuxième édition de « *Trois Campagnes en Vivarais* » un répertoire complet documentaire et bibliographique pour toutes les guerres civiles du Vivarais de 1619 à 1632.

Comme pour la première édition de « *Trois Campagnes en Vivarais* », l'auteur recevra avec reconnaissance toute indication rectifiant ou complétant la relation des faits, telle qu'elle est donnée ci-dessous.

(1929 - 1948)

JEAN FAVRE.

NOTE. — Pour tout ce qui concerne l'état du Vivarais à cette époque, la situation des deux partis catholique et protestant, l'organisation des troupes et leur tactique, les systèmes de fortification employés, leur attaque et leur défense, le lecteur est prié de se reporter au volume précédent du même auteur « *Trois Campagnes en Vivarais* », 1^{re} partie.

La publication de l'ouvrage ci-après a été considérablement retardée par la deuxième guerre mondiale et ses conséquences.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : Le sieur de Brisón, 1577-1619	1
CHAPITRE 2 : Privas, 1619-1621	5
CHAPITRE 3 : Montmorency en Vivarais, mars-avril 1621	31
CHAPITRE 4 : Nîmes, 1621-1622	59
CHAPITRE 5 : Saint-Vincent-de-Barrès, 1621	67
CHAPITRE 6 : Lesdiguières en Vivarais, 1622	75
CHAPITRE 7 : Le Pouzin, 1626	95
CHAPITRE 8 : Condé en Vivarais, 1627. Mort de Brisón, 1628	107



ANNEXES

Annexe 1 : Le Château de Privas en 1621	129
Annexe 2 : Campagne de Montmorency en Vivarais : 1° effectifs, 2° régiments d'infanterie et compagnies de cavalerie, 3° dates, 4° croquis joints au texte	143
Annexe 3 : Saint-Vincent-de-Barrès et Barry : 1° itinéraire, 2° Place de Saint-Vincent, 3° Fort de Barry	145
Annexe 4 : Intervention de Lesdiguières : 1° l'armée dauphinoise, composition et effectifs, 2° régiments d'infanterie et compagnies de cavalerie, 3° la place du Pouzin en 1622 et 1626	157
Annexe 5 : Garnisons et troupes protestantes en Vivarais en 1626	161
Annexe 6 : Campagne de Condé en Vivarais : 1° armée de Condé, composition et effectifs, 2° régiments d'infanterie et compagnies de cavalerie, 3° croquis joints au texte	165
Annexe 7 : Les fortifications de Privas de 1621 à 1629	173

CROQUIS ET DESSINS

1. Entrée du Château de Brison, état actuel.
2. Privas au XVII^e siècle, d'après Mérian.
- 2 b Privas ancien, reproduction après correction du croquis n° 93 de « Trois Campagnes en Vivarais ».
3. Le château de Privas, d'après Mérian.
4. Le château de Privas, d'après Tassin.
- 4 b Le château de Privas en 1621 dessiné à la manière de Mérian et Tassin.
5. Porte du Collège, dite « Porte des Récollets », état actuel.
6. Tour intermédiaire du château, état actuel.
7. Ravelin du château en 1621, d'après un plan anonyme de la Bibliothèque Nationale.
8. Le château de Privas en 1621, essai de reconstitution, croquis au 1/1.000^e environ.
9. Villeneuve-de-Berg au XVII^e siècle d'après Boyer du Parc.
10. Porte de l'Hôpital, état actuel.
11. Villeneuve-de-Berg en 1621, essai de reconstitution, croquis au 1/2.500^e environ.
12. Environ de Vals, croquis au 1/50.000^e environ.
13. Ruines du château de Vals, dit « Le Fort ».
14. Vals en 1621, essai de reconstitution, croquis au 1/2.500^e environ.
15. Le Pont d'Arc au XVII^e siècle d'après une gravure anonyme de la Bibliothèque Nationale.
- 16 et 17. Ruines du château de Chastelas, côté intérieur et côté extérieur.
18. La Tour du Moulin de Salavas, état actuel.
19. Fermes de Chalamélas, état actuel.
20. Porte de Saint-Martin à Vallon, état actuel.
21. Maison Peschaire à Vallon, état actuel.
22. Environs de Vallon, croquis au 1/50.000^e environ.
23. Vallon en 1629, d'après un dessin anonyme de la Bibliothèque Nationale.
24. Vallon en 1621, essai de reconstitution, croquis au 1/2.500^e environ.
25. Les fortifications de Nîmes en 1629, d'après une gravure anonyme de la Bibliothèque Nationale.
26. Vieille porte à Saint-Vincent-de-Barrès, état actuel.
27. Saint-Vincent-de-Barrès en 1621, essai de reconstitution, croquis au 1/2.500^e environ.
28. Ruines du Fort de Barry.
29. Plan sommaire du Fort de Barry, levé à vue au 1/1.000^e environ.
30. Marche de la colonne catholique de Chomérac à Meysses, les 5 et 6 octobre 1621, croquis au 1/50.000^e environ.
31. Environs du Pouzin, croquis au 1/50.000^e environ.
32. Les fortifications du Pouzin en 1570, d'après une gravure anonyme de la Bibliothèque Nationale.
33. Les Pradiers et leurs environs, croquis au 1/50.000^e environ.
34. Le Pouzin en 1622 et 1626, essai de reconstitution, croquis au 1/5.000^e environ.
35. Privas et Toulon en 1622, essai de reconstitution, croquis au 1/5.000^e environ.
36. Baix en 1622, croquis au 1/5.000^e environ, extrait de « Trois Campagnes en Vivarais ».

37. Soyons en 1627, essai de reconstitution, croquis au 1/2.500^e environ.
38. Soyons, restes de l'ancienne enceinte.
39. Le fort Saint-Alban en 1627, vu du Sud, essai de reconstitution.
40. Le fort Saint-Alban en 1627, vu de l'Ouest, essai de reconstitution.
41. Le fort Saint-Alban en 1627, essai de reconstitution, croquis au 1/1.000^e environ.
42. Soyons, Charmes, Beauchastel et leurs environs, croquis au 1/50.000^e environ.
43. Ruines du château de Charmes.
44. Vieille tour à Beauchastel.
45. Aubenas au XVII^e siècle d'après Boyer du Parc.
46. Maison du Trémoulet, état actuel.
47. Château de la Cheisserie, état actuel.
48. Ruines du château de Brison.
- 48 b Enceinte de la basse-cour du château de Privas, croquis sommaire.
49. Le château de Privas en 1621, dessiné sur le plan cadastral de 1811, croquis au 1/1.000^e environ.
50. Le château neuf de Jacques de Chambaud, détail du rez-de-chaussée et des étages.
- 50 b Plan cadastral de 1811 avec indication des lots mentionnés par la délibération du Conseil Municipal de Privas du 20 janvier 1791, croquis au 1/1.000^e environ.
51. Villeneuve-de-Berg en 1621, enceinte dessinée sur le plan cadastral de 1813, croquis au 1/2.500^e environ.
52. Vals en 1621, enceinte dessinée sur le plan cadastral de 1834, croquis au 1/2.500^e environ.
53. Vallon en 1629, enceinte dessinée sur le plan cadastral de 1834, croquis au 1/2.500^e environ.
54. Le Pouzin en 1622, enceinte dessinée sur le plan cadastral de 1810, croquis au 1/2.500^e environ.
55. Les garnisons protestantes en Vivarais, croquis au 1/320.000^e environ.
56. Le fort Saint-Alban, levé à vue des ruines, croquis au 1/500^e environ.
57. Le fort Saint-Alban, vu de l'Ouest, essai de reconstitution.
58. Soyons en 1627, enceinte dessinée sur le plan cadastral de 1811, croquis au 1/2.500^e environ.
59. Le château de Charmes en 1627, d'après le plan cadastral de 1812, croquis au 1/2.500^e environ.
60. Beauchastel en 1627, enceinte dessinée sur le plan cadastral de 1812, croquis au 1/2.500^e environ.
61. Le fort de Toulon en 1622, d'après le procès-verbal des commissaires de 1623.
62. Le fort de Toulon vu de la porte d'Imbert, essai de reconstitution.
63. Le fort de Toulon vu de l'Ouest, essai de reconstitution.
64. Le fort Saint-André en 1629, croquis au 1/2.000^e environ.
65. Comparaison de la reconstitution de «Trois Campagnes en Vivarais», avec l'enceinte bastionnée de 1622, dessinée suivant les procès-verbaux de 1623 (croquis 68 ci-après).
66. Caractéristiques des deux tracés bastionnés employés à Privas par les ingénieurs protestants en 1622.
67. Les fortifications de Privas en 1621
68. Les fortifications de Privas en 1622
69. Les fortifications de Privas en 1629
- } dessinées en rouge sur le plan d'alignement de 1860
en noir, croquis au 1/2.000^e environ.

Note. — Les croquis Nos 35, 50 b, 65, et 67 à 69, ayant été réduits d'un tiers environ pour permettre leur insertion dans une page, les échelles qui y sont indiquées ne sont plus exactes et le lecteur est prié d'en tenir compte



Le Sieur de Brison, 1577-1619

La famille Grimoard de Beauvoir est une des plus illustres et des plus anciennes du Midi ; elle est alliée aux Ornano, aux Luynes, aux Pontcourlai, aux Montlaur, etc... Originaire du Viennois, elle s'étend en Gévaudan et en Vivarais. La branche Grimoard de Beauvoir du Roure s'établit dans cette dernière province au XII^e siècle ; elle y donne naissance à plusieurs rameaux, celui du Roure demeurant la branche aînée. L'une des branches cadettes, les Grimoard de Beauvoir du Roure de Beaumont, tire son nom de la seigneurie de Beaumont, village situé à dix kilomètres environ à l'ouest de Largentière ; mais elle réside habituellement près de Saint-Sernin, autre seigneurie qui lui appartient, dans la vallée de l'Arèche, en aval d'Aubenas. Depuis 1400 environ, elle se trouve installée au-dessus de Vogüé dans « Le Castelet », château qui est entièrement démoli en 1632 ou 1633 (1).

Dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, cette branche est représentée par Rostaing de Beaumont. Celui-ci, mort en 1622, a de son mariage avec Jeanne de Caire de la Bastide d'Antraigues deux filles : Anne et Louise, et deux fils. Le cadet de ceux-ci, Antoine de Beaumont, sieur de Chabreilles, est moins connu que son frère, bien qu'il lui succède dans le poste de gouverneur protestant du Vivarais. L'aîné, Joachim de Beaumont, né en 1577, reçoit en 1583 de sa mère, Jeanne d'Antraigues, le titre et la seigneurie de Brison, château voisin de Beaumont. C'est sous le nom de « Sieur de Brison » qu'il est connu dans l'histoire et ses contemporains l'appellent « Le Brave Brison », sans que nous sachions au juste les hauts-faits qui lui valent ce surnom.

Le château de Brison, dont les ruines se voient encore à quinze cents mètres à l'est de la vieille tour de même nom, est pour nous plus intéressant que celle-ci, car notre héros l'a cer-

tainement habité et peut-être agrandi, modifié ou embelli. C'est un bâtiment de la Renaissance, construit sans doute sous François-I^{er}, lors de l'abandon du vieux château féodal qui domine à l'ouest la nouvelle demeure. Celle-ci, de construction soignée, en pierres régulièrement appareillées, présente un corps de logis muni de tours et se trouve précédée d'un vaste bâtiment avec un remarquable portail d'entrée ; devant ce dernier s'étend un pavage encore en bon état ; derrière est située la cour d'honneur, actuellement encombrée de constructions parasites en ruines. La porte du logis ouvrant sur cette cour est murée ; celle qui s'ouvre à l'opposé sur l'esplanade n'a plus qu'un pilier encore debout ; d'autres entrées ont été pratiquées après coup en divers endroits, ce qui fait qu'avant d'être complètement ruiné le château se trouvait déjà saccagé et mutilé par ses derniers occupants. A voir les restes qui subsistent encore, l'on ne peut que regretter qu'il n'ait pas été conservé et entretenu.

Malgré l'enceinte basse qui enferme une esplanade sur les côtés est et sud, il n'a qu'une faible valeur militaire car il est dominé de très près au nord-ouest. L'on a de sa terrasse une vue superbe, presque aussi étendue, sauf à l'ouest, que celle que l'on a de la vieille tour ; en particulier, l'on découvre parfaitement le village et la tour de Montréal.

La situation des deux châteaux de Brison et de Montréal, opposés l'un à l'autre comme deux rivaux, explique peut-être la rivalité des familles, rivalité probable entre proches voisins, sans doute tous deux vassaux du comte de Largentière et d'intérêts opposés. Et le baron de Montréal ayant pris du service dans l'armée royale, où il accomplit une honorable carrière, cette circonstance seule a peut-être suffi à pousser Brison à prendre parti pour la réforme.

Nous ne savons rien de l'enfance de notre héros, ni de l'éducation qu'il reçoit au Castelet ou dans les autres domaines vivarois de ses parents. A-t-il été, selon la coutume du temps, envoyé comme page auprès d'une puissante famille du Languedoc ou du Dauphiné ? C'est possible, même probable mais non certain. Destiné à la carrière des armes, il fait ses débuts à dix-huit ans sous les ordres de Lesdiguières. Le futur Connétable guerroit alors contre la Savoie et la Ligue. Brison prend sans doute

de gens de pied levé à cette occasion par le capitaine Jacques de Chambaud, ancien chef des huguenots vivarois. La campagne entreprise en août 1600 se prolonge exceptionnellement jusqu'en janvier 1601. En novembre, alors que les armées adverses se trouvent en présence en Haute-Tarentaise, le sieur de Chambaud meurt d'une pleurésie à Montgiraud (2). Son gendre et successeur, René de La-Tour-Gouvernet, qui prend alors le nom de Chambaud, devient le chef de notre capitaine.



1. ENTREE DU CHATEAU DE BRISON, ETAT ACTUEL

part aux campagnes de 1595 à 1598, marquées par le combat des Molettes près de Montmélian, par celui de La Frette près de Saint-Marcellin et surtout par la prise du fort Barraux le 15 mars 1598 ; mais nous n'avons aucun renseignement précis à ce sujet. Il faut bien croire toutefois que notre capitaine a fait maintes campagnes, en entier ou en partie, entre 1595 et 1617, pour arriver à la réputation qui est la sienne en 1619.

La guerre contre la Savoie recommence en 1600 ; Brison prend du service dans le régiment

De retour en Vivarais après la paix de Lyon du 17 janvier 1601, Brison y mène de longues années la vie du gentilhomme campagnard, partageant son temps entre l'administration de ses domaines, la chasse, les visites et les réunions chez des voisins et amis. Il devient peu à peu commensal ordinaire des Chambaud et hôte habituel de leur château neuf de Privas. René de La-Tour-Gouvernet, mari de la belle Charlotte Paule de Chambaud, mestre-de-camp de Brison, le prend en particulière affection pendant la campagne de Savoie à cause de la bra-

voué qu'il y montre. Il lui continue ses bons offices après la paix et, en 1614, lui donne en mariage sa fille aînée Marie, de vingt-cinq ans plus jeune que notre héros. Cette union cause un grand déplaisir aux parents de Brison à cause de la différence de religion des deux familles. Les Roure et les Beaumont sont demeurés catholiques ; les Chambaud, originaires des Boutières, apparentés aux Fay-Gerlande, aux Barjac, aux La-Tour-du-Pin, etc..., ne le cèdent en rien aux Beaumont, mais ils sont huguenots notoires.

Déjà attiré par le parti protestant, rendez-vous des mécontents et des turbulents de tout rang, Brison prend goût à la réforme dans la société des Chambaud, soit à Privas, soit à Montélimar dont René de Chambaud est gouverneur. Ceux-ci, fort riches, car Paule de Chambaud est renommée pour sa grande fortune, exercent un puissant attrait sur notre capitaine, gentilhomme de ressources plutôt modestes, ses seigneuries de la montagne vivaroise ne pouvant lui fournir d'importants revenus. Brison se trouve aussi attiré et séduit par l'exemple de Jacques de Chambaud, père de sa belle-mère.

Ce capitaine, célèbre par la lutte qu'il soutint en Vivarais contre la Ligue Catholique, ne manque pas de mettre à profit les guerres, dites de religion, pour travailler comme tant d'autres à sa fortune personnelle. Il y réussit si bien qu'en 1599 il peut, non seulement acheter la baronnie de Privas à Charles-Robert de la Marck, Comte de Maulévrier, petit-fils et héritier par sa mère de Diane de Poitiers, Comtesse de Valentinois, mais encore y élever un château neuf.

Cet exemple ne peut que donner à Brison la tentation d'en faire autant si l'occasion lui en est offerte ou s'il peut la faire naître. Or, de nouveaux troubles sont à prévoir. La pacification, si péniblement obtenue par Henri IV, n'a pas résolu toutes les difficultés ; elle n'a fait que les ajourner. L'application de l'édit de Nantes en fait naître à chaque instant de nouvelles, tant du fait du parti dévot de la Cour que du fait des protestants. Et certaines dispositions de l'édit ne sont que temporaires ; si elles peuvent être renouvelées, elles peuvent aussi être abrogées.

En dix ans, de l'assemblée de Loudun de 1611

à l'affaire de Béarn de 1621, les huguenots passent de l'irritation à la méfiance et à la suspicion, puis à la révolte ouverte. Brison, réputé pour avoir « aussi bon nez que chien couchant de France » (3), peut aisément prévoir de nouvelles guerres civiles et se préparer à en profiter. L'époque de sa conversion au protestantisme n'est pas exactement connue ; on peut cependant la fixer soit un peu avant, soit immédiatement après son premier mariage qui date de 1614, car, dès l'année suivante, il est à l'assemblée de Grenoble l'un des délégués du Vivarais.

**

Brison accompagne-t-il son beau-père dans les campagnes de 1611 et de 1617 ? Cela nous paraît très probable étant donné la profession des armes qui est la sienne, l'estime que René de Chambaud fait de ses services et de sa bravoure, ainsi que sa parenté avec lui. Aussi, lorsqu'en 1611 le Baron de Privas lève, en Vivarais et en Velay, cinq compagnies de gens de pied pour secourir Genève menacée par le Duc de Savoie, Charles-Emmanuel, et plus tard, lorsqu'en 1617, le même sieur de Chambaud prend du service, avec Jean de Bimart et Alexandre de La Forest de Blacons, auprès du Duc de Savoie qu'il vient de combattre, il est très vraisemblable qu'il compte le brave Brison parmi les officiers de son régiment. Remarquons en passant l'indifférence avec laquelle ces capitaines, de stricte religion réformée, se battent tour à tour pour ou contre un souverain catholique ; il est évident qu'ils s'inquiètent peu de la cause de la réforme et que leur seul souci est de vivre du métier des armes comme de vrais condottieri.

Le secours de Genève n'est, en 1611, marqué d'aucun événement notable ; mais, en 1617, René de Chambaud est tué devant Verceil. Rentré dans ses domaines vivarois après la mort de son chef qui amène le licenciement de son régiment, Brison y reprend la vie de gentilhomme campagnard, à contre-cœur certes, car il ne paraît pas s'accorder d'une existence terne, bornée par des ressources modiques. Il est probablement déjà veuf, sa première femme étant morte entre 1615 et 1619 (4), après une union de quelques années peu heureuse à cause

de la grande différence d'âge entre les conjoints. Aussi est-il souvent par monts et par vaux. C'est entre son retour du Piémont et l'année 1620 que se place vraisemblablement son duel avec Héral de Merle, Baron de La Gorce, d'autant plus zélé catholique qu'il a récemment abjuré la religion réformée pour épouser Anne de Balazuc, fille du Baron de Montréal. Selon une

relation du temps, Brison est blessé de deux coups d'épée et ne se tire pas à son honneur de ce combat singulier qui se transforme vite en rixe entre les partisans des deux adversaires. N'oublions pas cependant que c'est là l'opinion d'un catholique et que, dans son parti, ce duel malchanceux n'entame pas la réputation du brave Brison. (5)

NOTES DU CHAPITRE PREMIER

(1) Les recherches que nous avons faites dans les deux communes de Vogüé (plan cadastral de 1813) et de Saint-Sernin (plan cadastral de 1832) pour retrouver les restes du château du Castelet, ou un lieu-dit de ce nom, sont restées infructueuses. Brison était seulement co-seigneur de Vogüé et paraît avoir vendu, en 1623, sa part, le Castelet compris, à Melchior de Rochecolombe, puisque en 1632 ce dernier est cité comme propriétaire du Castelet.

(2) Histoire de Privas, tome 1^{er}.

(3) Commentaires du Soldat du Vivarais.

(4) D'après Truchard du Moulin, la première femme de Brison meurt « presque subitement » après son mariage (Les Chambaud, Les Lestrangle et les Saint-Nectaire, Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy); d'après l'Histoire de Privas, volume 1^{er}, elle meurt avant 1617.

(5) Trois combats singuliers en Vivarais au XVII^e siècle, par A. Mazon, Revue du Vivarais, 1896.



Privas, 1619-1621

Charlotte Paule de Chambaud, mariée le 5 septembre 1597 à René de La-Tour-Gouvernet, devient veuve vingt ans plus tard, son mari ayant trouvé la mort devant Vercell ainsi que nous l'avons dit. Sa fille aînée, Marie, mariée à Brison, est décédée avant 1617 ; il lui reste à cette date cinq enfants : quatre filles dont l'aînée, Judith, épouse Jean de La-Gruterie, sieur de Maisonseule, le 4 janvier 1620 ; la suivante, Isabeau, se marie en avec le sieur de Beauverger, et les deux cadettes, Paule et Marguerite, entrent plus tard en religion à Viviers, en 1625 et 1631 ; et un fils Jacques-César de La-Tour-Gouvernet.

Deux ans après la mort de René de Chambaud, Paule de Chambaud doit se trouver âgée de trente-six ans au moins, puisque l'Histoire de Privas lui donne treize ans en 1597 ; cependant, elle songe alors à se remarier. Il est vrai que sa fortune et sa beauté, que les contemporains s'accordent à nous représenter la première comme considérable, la seconde comme remarquable, lui permettent un pareil projet. Les prétendants à sa main ne peuvent manquer.

Claude d'Hautefort, Vicomte de Cheylane, que l'on dit à tort plus jeune que la Dame de Privas car il est né probablement en 1580, se trouve des premiers à se déclarer sans connaître Paule de Chambaud autrement que de réputation, mais bien informé de ses grands biens. Par la réunion de ces derniers à ceux qu'elle possède déjà, la maison de Lestrangle verrait croître avec sa fortune l'influence qu'elle exerce dans la province. Le Baron de Lestrangle, gouverneur du Puy-en-Velay, père du prétendant, prend ce mariage fort à cœur et trouve bon, avant toute chose, d'obtenir l'agrément du Roi. Celui ne lui fait pas défaut ; des lettres du 5 mai 1620 nous apprennent que Louis XIII a donné son approbation à ce projet d'union qui sert la politique commencée par Henri IV et continuée

par lui, en vue de ramener petit à petit au catholicisme la majorité de la noblesse protestante.

Avertir le Roi et obtenir son consentement est une précaution bonne à prendre. Il semble paradoxal de vouloir unir la fille de l'ancien gouverneur huguenot du Vivarais avec le fils de l'un des chefs de la Ligue catholique, encore adversaires déterminés peu d'années auparavant. La différence de religion des deux familles, l'une zélée catholique, l'autre réformée rigide, et la place notable qu'elles occupent toutes deux dans des partis opposés ne peuvent manquer de soulever des obstacles que la puissance royale aidera à surmonter.

Le Baron de Lestrangle a vu juste. Dès qu'il se trouve ébruité, ce projet de mariage cause une alarme fort vive parmi les habitants de la capitale huguenote du Vivarais. Si leur Dame contracte une pareille union, les Privadois se trouveront vassaux d'un seigneur catholique. Ils devront supporter dans leurs murs la présence de serviteurs tout disposés à les railler ; ils devront subir au château une garnison papiste toute prête à les vexer ; ils devront obéir à des officiers d'une religion opposée à la leur, portés à méconnaître leurs intérêts ; ils devront, enfin, admettre que la messe soit de nouveau régulièrement dite à Privas, après une interruption de soixante ans. Aussi exercent-ils une surveillance discrète sur le château pour s'efforcer d'en interdire l'entrée au Vicomte de Cheylane.

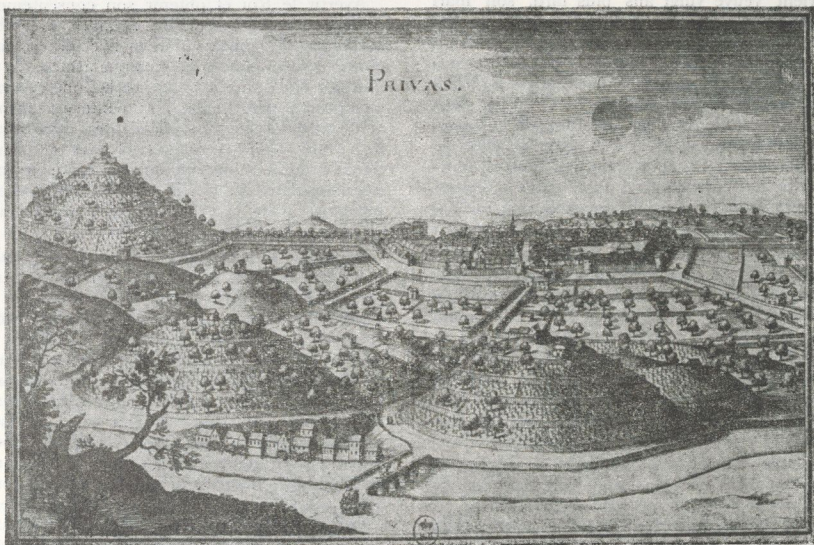
Cependant les notables, les consuls, les ministres et les seigneurs protestants se concertent pour empêcher un pareil mariage. Le parti huguenot vivarois risque de perdre une de ses plus fortes places et sa capitale ; l'on comprend l'émotion qu'il en éprouve.

L'on essaye la persuasion, les conseils, les adjurations ; des remontrances sont faites à la Dame de Privas par les ministres et quelques-uns de ses parents. On lui représente la conduite

de ses ancêtres, leur fidélité et leur dévouement au parti réformé ; on la conjure de se montrer aussi bonne huguenote que tous les Chambaud ; l'on ajoute que, si elle désire vraiment contracter une nouvelle union, il n'est rien de plus facile que de lui trouver un parti convenable parmi les seigneurs protestants de la province. On lui propose enfin comme époux le « Brave Brison », en faisant de lui un éloge pompeux et en affirmant qu'elle ne peut trouver un meilleur

qu'un autre plus jeune ; mais leur parenté est trop proche pour que leur mariage puisse être admis. Qu'un gendre épouse sa belle-mère, la proposition est au moins étrange ; que cependant elle soit faite montre bien jusqu'où les huguenots vivarois sont portés par le désir de conserver leur capitale.

Paule de Chambaud repousse avec horreur le mariage qu'on lui propose. Il est manifeste que son gendre lui est antipathique. Peut-être



2. - PRIVAS AU XVII^{ME} SIECLE D'APRES MERIAN

(Plans et Profils des principales villes de la Province de LANGUEDOC), Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale. Cliché P. LEMARE.

parti. Si l'on en croit les « Commentaires du Soldat du Vivarais », l'une des raisons du choix de Brison par les protestants est qu'« il est ennemi du Vicomte (de Cheylane), à cause des récentes querelles qu'ils ont eu ensemble ».

Ce prétendant a six ou sept ans de plus que Madame de Chambaud et lui serait plus assorti

lui garde-t-elle rancune du décès de sa fille, Marie, ou a-t-elle reçu de celle-ci des confidences qui ne lui montrent pas notre héros sous un jour favorable ? Quoi qu'il en soit, après un refus formel, les choses en restent là ; les protestants cherchent peut-être un autre parti à lui proposer lorsque, déjouant la surveillance des

Privadois, le Vicomte de Cheylane s'introduit dans le château des Chambaud le 27 décembre 1619. Tout Privas ne manque pas d'être bientôt au courant de cette visite et le château est tout aussitôt bloqué par les habitants en armes.

**

Quel rôle joue Brison dans ces événements ? Il est, de tous, le plus intéressé à conserver Privas au parti huguenot, car il est parent des Chambaud et, de plus, prétend avoir droit au gouvernement du château de la capitale vivaroise. Il est vrai que cette prétention paraît peu fondée : René de La-Tour-Gouvernet ayant laissé un fils, Jacques-César de La-Tour-Gouvernet. Si plus tard, par suite d'arrangements de famille, ce dernier hérite du titre et de la baronnie de Chambaud en laissant celle de Privas à sa mère, Brison ne peut, en 1619, se douter que seront prises de pareilles dispositions. Mais notre capitaine ne songe qu'à occuper le poste qu'il convoite sans trop se soucier de son bon droit. C'est pourquoi, dès le 28 décembre 1619, on le trouve à Privas à la tête de sept ou huit cents soldats des Boutières, chef élu des habitants qui ont pris les armes, au mieux avec les ministres, les consuls et autres seigneurs protestants, compère enfin du sieur Antoine Tavernol, bourgeois notable, ancien de l'église réformée, plusieurs fois consul, qualifié de greffier des Eglises dans la capitulation de Chomérac du 14 octobre 1621, personnage qui paraît, plus que tout autre, être le véritable meneur du peuple privadois.

Tout ceci suppose une entente d'abord, une préparation ensuite. Tout en constatant qu'il est alors facile de réunir une troupe en armes, puisque chaque seigneur, chaque villageois, chaque paysan conserve toujours précieusement les siennes, il faut bien admettre quelque organisation, même rudimentaire, pour la mettre sur pied en vingt-quatre heures. Cette élection encore, faite en un jour, sans compétition, sans discussion, sous-entend aussi une préparation. Le Brave Brison est-il si clairement désigné par sa situation, ses services, sa renommée, pour être, sur l'heure, chef incontesté des Privadois ? N'y a-t-il pas en Vivarais d'autres seigneurs huguenots de naissance aussi illustre et de

talents militaires plus certains que notre capitaine ? Cela ne paraît pas douteux. Sans chercher bien loin, la famille des Chambaud présente d'autres branches que celle de Privas, et ces branches sont alors représentées par des capitaines qui valent bien le sieur de Brison. Ne comptons ni Paul de Chambaud, ni son cousin Louis, sieur de Bavas, tous deux jeunes encore et qui ne montreront leur valeur que quelques années plus tard, au Pouzin et à Saint-Alban ; rappelons seulement Mathieu de Chambaud, sieur de Charrier, aîné de Brison, futur défenseur du Pouzin contre Lesdiguières en 1622. Le choix des Privadois pouvait, à juste titre, se porter sur ce capitaine. Mais celui-ci n'a pas préparé son élection à un poste auquel il ne pense pas, parce qu'il ne songe pas à créer des troubles pour en tirer profit. Au contraire, notre héros soigne sa popularité depuis longtemps à Privas et en Vivarais ; ne l'appelle-t-on pas l'« archi-zélé des églises » ?

Et encore peut-on proposer à Paule de Chambaud un mariage avec le sieur de Brison, veuf de la fille de la Dame de Privas, sans l'aveu de ce dernier ? Cela ne paraît pas possible. S'il n'en a pas pris l'initiative, Brison consent certainement à cette démarche, mais il ne semble pas croire à son succès, vu les mesures militaires qu'il prépare.

L'on est donc conduit à supposer, avec toute vraisemblance, que Brison a tout combiné de longue main pour prendre possession, de gré ou de force, du château dont il prétend que le gouvernement lui appartient. Peut-être même vise-t-il plus haut dès ce moment ? Sa conduite permet de penser que Claude Malingre dit vrai quand il le désigne comme le « principal auteur de la rébellion de Privas » (1). Sans nul doute, le mariage de l'unique héritière de Jacques de Chambaud avec un seigneur catholique doit inévitablement léser gravement les intérêts des Privadois. Sans nul doute, l'on peut s'attendre à des attroupements, à des manifestations, même à une émeute. Mais toute foule sans chef, sans meneurs, s'apaise assez vite ; et tout peut s'arranger à l'amiable, soit par une transaction, car Paule de Chambaud a des enfants de son premier mariage, soit par la vente de la baronnie au Roi ou à un seigneur protestant. Il est

inutile d'aller jusqu'à une révolte ouverte, les armes à la main ; jusqu'à commencer une nouvelle guerre civile à la première entrevue (entrevue qui peut n'avoir aucune suite) de la Dame de Privas et du mari qu'on lui destine. C'est pourtant ce qui se produit, et c'est ce qui montre bien que Brison ne craint pas de fomenter de nouveaux troubles s'il estime pouvoir en profiter.

**

Quoi qu'il en soit, le château de Privas est étroitement bloqué dès le 28 décembre 1619. Les conduites des fontaines qui l'approvisionnement en eau sont rompues ; toute personne qui veut y pénétrer se trouve arrêtée. Brison fait barricader les rues de la ville qui aboutissent sur la place où s'ouvre la porte du château ; du côté de la campagne, il entoure ce dernier de retranchements en terre et gabions et occupe le Mont-Toulon qu'il fait fortifier. Le 29 décembre, le premier coup d'arquebuse est tiré du donjon et blesse deux des assiégeants ; les hostilités sont ainsi ouvertes entre la ville et le château. Brison a déjà fait appel aux huguenots vivarois pour se renforcer ; il a écrit aux Boutières et en reçoit rapidement sept à huit cents bons soldats ; en outre, il demande aux sieurs de Châteaueux et de Chamblard de venir le rejoindre promptement avec tous les hommes qu'ils peuvent réunir en armes à Aubenas, Vals et environs.

De son côté, le Vicomte de Cheylane, entré dans le château avec quelques gentilshommes et quelques serviteurs, parvient à faire savoir à son père la situation dans laquelle il se trouve. Le Baron de Lestrangle fait aussitôt appel à la noblesse catholique voisine : les Montréal, les Logères, les Rochecolombe, les Craux, les Castrevielle, etc... et, pour délivrer son fils, organise une colonne de secours qui, dès qu'elle se trouve prête, s'avance de Boulogne jusqu'à Saint-Priest, tandis que le sieur de Chamblard part d'Aubenas deux jours plus tard pour amener à Brison un renfort de cent cinquante hommes.

La guerre civile va donc s'engager sous les murs de Privas ; de Saint-Priest, les catholiques marchent le 2 janvier 1620 sur la capitale viva-

roise, prennent leur ordre de combat et sont « sur le point de donner dans les tranchées que les ennemis ont faites autour du château » (2) lorsque Alexandre de La-Forest, sieur de Blacons, fait son entrée dans la ville avec une troupe de gentilshommes dauphinois. Par qui a-t-il été prévenu de la situation critique créée par ces événements ? Nous ne le savons pas. Mais l'on peut supposer que les bourgeois notables de Privas ne voient pas d'un bon œil les entreprises de Brison ; les mêmes qui, à la fin de décembre 1619 envoient à Nîmes le pasteur La Faye, préviennent sans doute également le sieur de Blacons.

Ce dernier est un personnage. Fils d'un mestre-de-camp huguenot ayant combattu à Jarnac et Moncontour, gouverneur de la principauté d'Orange jusqu'en 1605, compagnon d'armes de René de Chambaud et, comme lui, mestre-de-camp au service du Duc de Savoie dans la campagne en Italie où le mari de la belle Paule a trouvé la mort, il a épousé Marguerite de La-Tour-Gouvernet, sœur de René de Chambaud, et se trouve beau-frère de la Dame de Privas et oncle par alliance de Brison. Ses liens de parenté avec les deux adversaires, son grade, ses services, tout lui permet d'intervenir avec autorité dans la capitale huguenote.

Sa médiation a un plein succès ; des deux côtés l'on veut bien écouter ses conseils pacifiques. Il est vrai que Blacons appuie ses remontrances par la menace de revenir, au besoin, imposer la paix avec des forces importantes aux dépens des deux partis. La Dame de Privas promet de tenir compte des intérêts de ses sujets protestants ; les Privadois reconnaissent qu'ils se sont émus pour peu de chose : la première visite d'un seigneur catholique à Madame de Chambaud, visite pouvant aussi bien amener un accord entre eux que constater leur indifférence ; le Vicomte de Cheylane, enfin, s'engage à ne plus revenir à Privas. Il sort du château le 4 janvier 1620 pour rejoindre la troupe envoyée à son secours et se retire à Boulogne le jour suivant. Les seigneurs catholiques, accourus avec leurs vassaux à l'appel de son père, le Baron de Lestrangle, rentrent également chez eux.

Cependant le renfort huguenot venant d'Aubenas et de Vals arrive à Privas dans la soirée du 4 janvier 1620. Sa présence n'est plus utile puisque le Vicomte vient de sortir du château. Les consuls logent cette troupe à Veyras et le lendemain, 5 janvier, elle se remet en marche pour retourner à Aubenas. En même temps, Brison renvoie dans leurs foyers les soldats venus des Boutières.

**

L'on peut croire que la guerre civile est évitée ; elle se trouve seulement retardée. La sédition de Privas entraîne fatalement des conséquences qu'il aurait été fort difficile d'arrêter, même avec des circonstances favorables. Brison, bien certainement, n'abandonne pas son projet ; il ne fait que remettre à plus tard l'entreprise à laquelle il se voit obligé de renoncer. La Dame de Privas est blessée et irritée de l'intervention armée de ses sujets dans ses projets de mariage ; par une contradiction bien féminine, alors que tous les huguenots du pays s'opposent à son union avec un seigneur catholique, la voilà, après la visite du sieur de Cheylane, follement amoureuse de ce prétendant, « très beau gentilhomme, fort grand de corps », au témoignage du chanoine Jacques de Banne. Enfin, si ce dernier promet de ne plus revenir à Privas, l'intérêt de sa maison, l'amour-propre, le souci de sa réputation et peut-être aussi l'amour sont des raisons puissantes pour manquer à la parole donnée.

D'autres conséquences plus sanglantes précèdent même celles que l'on peut attendre de la part des principaux antagonistes. Le 5 janvier, le sieur de Chamblard regagne Aubenas en traversant les terres des Lestrangle. Sa troupe y commet quelques désordres ; à l'époque cela est presque inévitable. Le Baron de Lestrangle, averti, pourrait en faire informer et en saisir la justice ; mais il n'est ni endurent, ni patient, et trouve plus simple de poursuivre, avec les vingt-cinq ou trente maîtres qu'il a sous la main, les huguenots assez effrontés pour piller ses tenanciers. Il les rejoint à Vesseaux et les charge vigoureusement ; les gens de pied de Chamblard sont sabrés et dispersés, en laissant sur place trente à quarante morts ou blessés.

Leur chef est blessé ; le sieur de Lambeset, gravement atteint, revient mourir à Privas. Les catholiques perdent le sieur de Gimar, tué, et ont aussi plusieurs blessés.

Ce petit combat n'est pas fait pour calmer les esprits. Brison a beau jeu pour montrer aux Privadois les dangers auxquels ils se trouveraient exposés, s'ils devenaient les sujets du seigneur catholique qui traite ainsi leurs frères accourus à leur secours. Aussi toutes les tentatives d'apaisement demeurent vaines.

**

Le conseiller de Masnau, du Parlement de Toulouse, délégué en Vivarais pour y veiller à l'exécution d'un arrêt de cette Cour, prend une Ordonnance le 2 janvier 1620 à Chomérac, défendant toute prise d'armes à l'un et à l'autre des partis, puis vient à Privas à la prière du Syndic du Vivarais. Il est reçu par les Consuls qui vont à sa rencontre et l'assurent de leur soumission et obéissance ; il monte ensuite au château pour exhorter Madame de Chambaud à oublier la sédition de ses sujets et à les traiter avec douceur.

Le pasteur La Faye, envoyé à Nîmes par la partie raisonnable de la population privadoise, obtint du Conseil de ville ordinaire, le 3 janvier 1620, l'envoi à Privas de deux députés chargés de trouver quelque sage accommodement. Mais l'intervention de leurs coréligionnaires nîmois ne change rien à la situation, n'apaise pas les esprits surexcités des Privadois et ne modifie pas leur ferme résolution de recourir à tous les moyens pour éviter que leur ville ne tombe sous la suzeraineté d'un seigneur catholique.

Henri de Lévis, Comte de Lavoulte, agissant au nom de son père Anne de Lévis, Duc de Ventadour, lieutenant pour le Roi en Vivarais, fait défense au Vicomte de Cheylane de venir à Privas et défense aussi aux deux partis de recourir aux armes. Mais cette interdiction ne se trouve pas appuyée par une force armée capable d'en imposer le respect ; elle ne peut que rester toute platonique.

Enfin, vers la fin de janvier 1620, arrivent à Privas le Président du Faure et le Maître des requêtes de Bitaut envoyés par le Duc de

SORTI DES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE LECONTE
LE 1^{ER} JUILLET 1961
M A R S E I L L E
Dépôt LÉGAL 38.414

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

